

Rapport préliminaire

Le compte de l'exercice 2015 est le quinzième rendu par le caissier communal, M. Claude Gagnebin, nommé par le Conseil communal en date du 25 avril 2000 et entré en fonction le 13 juillet 2000.

Les comptes de l'exercice précédent ont été approuvés par le Conseil communal du 08 juin 2015 et par le Conseil général du 15 juin 2015. Ils ont été apurés par le Service des communes du Canton du Jura le 13 juillet 2015.

Une révision de caisse inopinée a été effectuée 07 mai 2015 par les vérificateurs des comptes et aucune remarque particulière n'a été signalée, si ce n'est une tenue exacte des comptes.

Budget 2015

Le budget annuel prévoyait une quotité communale et la perception des taxes conformément au tableau suivant :

a)	Impôt sur le revenu et la fortune			2,15
b)	Taxe immobilière (sur valeurs officielles)			1,2 ‰
c)	Taxe d'exemption du Service du feu (sur impôt d'Etat : min. Fr. 20.-/max. Fr. 500.-)			5,0 ‰
d)	Taxe des chiens, par animal et par ménage	au village	Fr.	60.00
		dans les métairies (1 ^{er} chien)	Fr.	30.00
		(2 ^{ème} chien et plus)	Fr.	100.00
e)	Taxe des ordures (TVA non comprise)			
	Taxe de base par ménage		Fr.	130.00
	Réduction de 50 % pour les ménages à l'AVS et les familles monoparentales		Fr.	65.00
	Taxes de base pour les indépendants et agriculteurs		Fr.	110.00
	Taxe d'enlèvement par végébox		Fr.	50.00
	Prix de l'élimination des déchets en conteneurs (prix fixé par le Syndicat pour la gestion des biens propriété des communes des Franches-Montagnes)	120 L	Fr.	6.34
		240 L	Fr.	12.69
		800 L	Fr.	42.31
	Prix de vente des sacs à ordures (prix fixé par le Syndicat pour la gestion des biens propriété des communes des Franches-Montagnes)	17 L	Fr.	0.93
		35 L	Fr.	1.85
		60 L	Fr.	3.19
		110 L	Fr.	5.93
f)	Prix de l'eau pour abonnés ou non abonnés (TVA non comprise)	le m³	Fr.	2.15
g)	Prix de l'eau pour les abonnés desservis par la STEP (TVA non comprise)	le m ³	Fr.	4.70
h)	Prix de l'heure pour travaux	en cas d'activité principale et annexe	Fr.	25.00
i)	Jetons de présence, par séance	pour Conseil communal,	Fr.	40.00
		Conseil général et commissions communales	Fr.	20.00

j)	Vacations	tarif horaire	Fr.	25.00
		par demi-journée	Fr.	75.00
		par journée entière	Fr.	150.00
k)	Frais de déplacements		Fr.	0.65/km
l)	Intérêts moratoires sur les montants en extances	selon hypothèque en 1er rang de la BCJ		

Remarque préliminaire

Le budget 2015, accepté par le Conseil général le 9 décembre 2014, prévoyait des charges pour Fr. 5'364'750.00 et des produits pour Fr. 5'341.750.00 soit un excédent de charges de Fr. 23'000.00.

Au bouclage provisoire de l'exercice 2015, le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de produits de Fr. 370'208.32.

Devant cette situation et en prévision des importants investissements qui sont en cours, comme la construction de l'Espace communal « Les Bois », les travaux du Syndicat de chemins les Bois 2, le Conseil communal a constitué une provision de Fr. 355'000.- pour le financement des investissements à venir. Suite à cette opération, le résultat du compte d'administration présente un excédent de revenus de Fr. 15'208.32.

Compte de fonctionnement

Si l'ensemble des dépenses est quelque peu inférieur aux prévisions, l'excédent de produits est une nouvelle fois dû aux revenus du chapitre des impôts. Si les impôts sur le revenu des personnes physiques sont légèrement inférieurs aux prévisions, les impôts sur la fortune des personnes physiques, les augmentations des années antérieures et le revenu des personnes morales représentent presque à eux seuls le montant de l'excédent de produits pour l'année 2015. Cette situation est due principalement aux bons résultats des entreprises en 2015. D'autre part, de nombreuses personnes physiques ont vu leur taxation 2013 arrêtée en 2015 seulement. Ces contribuables étant en général importants, le revenu des taxations n'influence les revenus que très tardivement. Dans le détail, on peut signaler des recettes ou économies réalisées sur les postes suivants :

No de compte	Libellé	Montant
601 – 602	Aide sociale Durant l'année 2015, nous avons bénéficié de remboursements de sommes avancées dans le cadre de l'aide sociale. De ce fait, les charges s'en trouvent diminuées.	Fr. -38'417.27
662.366.00	Subvention pour les logements Le versement des subventions pour les nouveaux logements se fait au moment où le montant des taxes communales est arrêté. Celles-ci dépendent de la fixation des valeurs officielles et valeurs incendie des immeubles. Le paiement de la subvention est reporté sur le budget 2016.	Fr. -58'400.00

No de compte	Libellé	Montant
810.322.00	Crédits de construction Le report des travaux du projet Espace communal nous permet une nouvelle fois une économie sur les intérêts des crédits de construction.	Fr. - 37'605.50
910.400.02	Impôts sur la fortune Les recettes provenant de la fortune des personnes physiques progressent au-delà des prévisions budgétaires. S'agit-il là d'un effet de la diminution des activités économiques depuis l'abandon du taux plancher avec l'Euro ?	Fr. 94'450.25
910.400.03	Impôts à la source Le montant des impôts à la source est resté supérieur aux attentes.	Fr. 15'532.20
910.4003.04	Impôts des travailleurs frontaliers La répartition des impôts des travailleurs frontaliers étant faite sur les chiffres de l'année précédente, celle-ci connaît encore une belle progression en 2015.	Fr. 13'379.00
910.401.01	Société anonymes et coopératives Après une légère baisse en 2014, due certainement à des investissements importants, l'impôts des personnes morales démontre à nouveau une forte progression.	Fr. 67'926.55
911.400.	Augmentation des années antérieures (Personnes physiques et morales) On constate ici un effet négatif du système post-numerando. Certaines taxations sont arrêtées plusieurs années après le bouclage de l'année fiscale. Aussi, si cette année ces taxations d'années antérieures nous sont favorables, on peut imaginer qu'une autre année, celles-ci nous le soient moins.	Fr. 96'276.30
920.403.00	Gains de fortune Il est toujours difficile de prévoir le montant des gains de fortune. Cet impôt est lié surtout aux gains réalisés sur les transactions immobilières.	Fr. 23'706.85
920.409.00	Impôts répressifs Même remarque que ci-dessus.	Fr. 11'840.10

Dépassements de crédits et crédits budgétaires complémentaires

Durant l'année 2015, les dépenses suivantes ont été votées :

No de compte	Libellé	Compétence	Type de dépense	Montant
140.314.00	Entretien des bâtiments La bonne marche des affaires du magasin Denner a incité les locataires à souhaiter quelques travaux d'amélioration du local. Une première partie des travaux a été exécutée en 2015 par le changement de la porte de service qui n'était pas sécurisée.	CC	Crédit complémentaire	Fr. 8'451.30

No de compte	Libellé	Compétence	Type de dépense	Montant
230.318.00	Mise à jour de documents cadastraux Les nombreuses mutations foncières de ces dernières années expliquent le dépassement de ces frais. D'autre part, la tenue du cadastre implique également de nouveaux travaux en lien avec l'Office fédéral de la statistique	CG	Dépassement	Fr. 6'393.75
5110.314.00	Entretien des bâtiments Dans le cadre de l'amélioration des locaux du magasin Denner, il a fallu trouver également un local pouvant accueillir la ludothèque. Il s'agit des frais pour l'aménagement d'une cellule de l'abri PC situé dans le bâtiment de l'école.	CC	Crédit complémentaire	Fr. 5'822.20
5110.314.00	Entretien des bâtiments Différents petits travaux d'entretien du bâtiment de l'école ont été décidés en cours d'année. Il s'agit en premier lieu de travaux en rapport avec la sécurité.	CG	Dépassements	Fr. 6'175.20
5200.352.00	Part à la communauté scolaire Notre participation à la communauté scolaire secondaire augmente en particulier en raison de l'augmentation de la population et de la capacité contributive de la commune. Ces critères sont revus périodiquement.	CC	Dépassement	Fr. 11'567.10
820.331.00	Dépréciation du patrimoine administratif A l'occasion de renouvellements d'emprunts, il a été prévu de nouveaux montants d'amortissements. En fonction de ceux-ci, les dépréciations ont été quelque peu supérieures aux prévisions.	CG	Dépassement	Fr. 8'865.00
911.397/398	Diminutions d'impôts années antérieures PP/PM Si nous avons enregistré des augmentations substantielles de revenus des années antérieures l'inverse est également possible, d'où le dépassement de ce poste.	CG	Dépassement	Fr. 26'619.65

Pour information			
665	Crèche communale	Résultat du déficit	Fr. 260'729.35
	Budget		Fr. 241'650.00
6651	UAPE	Résultat du déficit	Fr. 55'923.35
			Fr. 101'750.00

Services communaux

Traitement des déchets

Il s'agit du 4^{ème} exercice comptable avec le principe de la perception de la taxe au sac et du 1^{er} exercice avec l'introduction généralisée de la taxe au sac pour les Franches-Montagnes. Le résultat de cette première année de collaboration laisse apparaître un excédent de produits de Fr. 15'646.97, montant qui a permis de résorber partiellement le découvert existant des années précédentes. Il ressort de cet exercice trois choses :

- L'introduction généralisée de la taxe au sac pour les Franches-Montagnes a lourdement taxé les entreprises au point que certaines de celles-ci se sont désolidarisées et ont décidé de traiter elles-mêmes leurs déchets, ce qui n'est pas admissible au sens de la loi sur les déchets.
- L'introduction d'une vignette pour le ramassage des déchets verts a permis de financer le traitement des déchets verts à environ 40 % alors que la première estimation du Conseil communal prévoyait un financement à 25 %.
- Si les premières années de l'introduction de la taxe au sac a permis une diminution substantielle du volume des déchets, l'introduction généralisée de ce principe au niveau des Franches-Montagnes démontre que, malheureusement, le 7% de notre population ne jouait pas le jeu et se débarrassait de ses déchets dans les autres communes des Franches-Montagnes.

Au 31 décembre 2015, le découvert du compte des déchets s'élève à **Fr. 22'183.97** alors qu'il était de **Fr. 37'830.94** au 31 décembre 2014.

Traitement des eaux usées

Le compte de l'épuration présente un excédent de produits de Fr. 58'936.33. Le budget 2015 prévoyait un excédent de produits de Fr. 39'800.00. Le résultat est donc supérieur aux prévisions. Le fonds STEP s'élève au 31 décembre 2015 à **Fr. 99'910.13** alors qu'il s'élevait à **Fr. 40'973.80** au 31 décembre 2014.

Service des eaux

Le service des eaux n'est pas autofinancé en 2015. Il présente un excédent de charges de Fr. 12'969.65 alors que le budget prévoyait un excédent de produits de Fr. 2'350.-. Ce résultat est dû au fait que plusieurs réparations ont dû être effectuées sur le réseau communal. De plus, le montant des taxes de raccordement était surestimé. La consommation d'eau présente une légère augmentation.

Le fonds des eaux s'élève à la fin 2015 à **Fr. 293'095.93** alors qu'il s'élevait à **Fr. 305'825.98** au 31 décembre 2014.

Compte des investissements

Durant l'année 2015, nous avons effectué des dépenses d'investissements pour un montant de Fr. 855'088.43. Les recettes d'investissements s'élèvent à Fr. 766'284.95, l'investissement net est donc de Fr. 88'803.48.

Les dépenses d'investissements sont les suivantes :

Nouveau syndicat de chemins Les Bois 2

Contribution en qualité d'autorité subventionnante	Fr.	30'271.00
Contribution en qualité de propriétaire 1 ^{ère} étape	Fr.	20'904.00

Travaux de viabilité de l'Orée

Assainissement de la doline	Fr.	8'276.05
-----------------------------	-----	----------

Projet Espace communal Les Bois

Crédit no 2 (honoraires d'architectes)	Fr.	266'706.23
Crédit Espace communal Les Bois	Fr.	480'383.75

Service des déchets

Achat de sacs à ordures	Fr.	48'547.40
-------------------------	-----	-----------

INVESTISSEMENTS NETS	Fr.	855'088.43
----------------------	-----	------------

Les recettes d'investissements se présentent comme suit :

Projet Espace communal Les Bois

Dons	Fr.	100'000.00
------	-----	------------

Le Plane Percé /Derrie lai Bâme

Ventes de parcelles	Fr.	293'670.00
---------------------	-----	------------

Lotissement de l'Orée

Vente de parcelles	Fr.	244'275.00
--------------------	-----	------------

Services communauxService des déchets

Revente de sacs à ordures	Fr.	45'341.50
---------------------------	-----	-----------

Epuration des eaux

Taxes de raccordement au réseau des canalisations	Fr.	49'583.10
Subventions PGEE	Fr.	17'955.55

Service des eaux

Recette d'investissement Derrie lai Bâme	Fr.	243.80
Taxes de raccordement au réseau d'eau	Fr.	15'216.00

RECETTES D'INVESTISSEMENTS NETTES	Fr.	766'284.95
-----------------------------------	-----	------------

Bilan**Dettes**

L'examen du bilan laisse apparaître un total des dettes à court terme de Fr. 4'561'462.38 et à long terme de Fr. 4'529'957.60, d'où un endettement total de Fr. 9'091'419.98 (sans les engagements vis-à-vis des fonds).

Durant l'exercice 2015, il a été procédé à des remboursements de la dette de l'ordre de Fr. 563'619.65, soit le 11.55% de la dette consolidée au 1^{er} janvier 2015. Il n'y a aucun rapport entre le montant des amortissements et les dépréciations. En effet, la zone de viabilité du Plane percé connaît un grand succès. Ce ne sont pas moins de Fr. 333'749.20 résultant de la vente de terrains et de la perception des taxes de raccordement qui ont pu amortir les investissements en cours.

Les dépréciations ordinaires s'élèvent à Fr. 114'515.00, soit le 1.69% de la valeur du patrimoine administratif au 31 décembre 2014 (Fr. 6'535'553.55). Si le taux de 2% n'est pas atteint, cela est dû au fait que différents investissements sont en cours et ne sont pour l'instant pas dépréciés (nouvelle halle de gymnastique, travaux de viabilité du Plane percé et de Derrie lai Bâme).

Au 1er janvier 2015, la dette communale s'élevait à Fr. 8'934'501.01, soit Fr. 7'558.80 par habitant (1182 habitants). Au 31 décembre 2015, elle s'élève à Fr. 9'091'419.988 soit Fr. 7'614.25 par habitant (1194 habitants).

Débiteurs

A fin 2015, les débiteurs de la commune représentent un montant de Fr. 246'845.21, soit Fr. 73'223.24 de plus qu'au bouclage 2014. La facturation des taxes communales se fait en fin d'année, Aussi, le solde des débiteurs au 31 décembre peut fluctuer de manière importante d'une année à l'autre sans être pour autant significatif.

Comptes transitoires

Les comptes transitoires 2014 ont fait l'objet d'une extourne durant l'année 2015.

Découvert

Le découvert provenant du compte des déchets est inscrit au bilan pour la somme de Fr. 22'183.97. Il diminue de Fr. 15'646.97.

Cautionnements

La commune a, lors de la séance du Conseil général du 7 février 2006, accepté un cautionnement individuel de Fr. 131'000.- en faveur du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes à Saignelégier.

Lors de sa séance du 29 juin 2009, le Conseil général a approuvé un autre cautionnement de Fr. 204'000.00 en faveur du même centre pour le projet Saturne 3.

Les Bois, le 25 avril 2016

COMMUNE DES BOIS

Le Caissier :